

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Crystal Violet, Certified Biological Stain
- **Code du produit:** S25274B
- **N° de CAS:**
548-62-9
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Distributeur:**
Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road,
Nazareth, PA 18064
(800) 955-1177
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800)255-3924 (North America)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- **Conseils de prudence**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

	(suite de la page 1)
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308+P313	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Substances**
- **No CAS Désignation**
548-62-9 C.I. Violet Base 3

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Protéger l'oeil intact.
Enlever les lentilles de contact si porté.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
Légèrement irritant pour la peau et les muqueuses.
Dyspnée
Lésions oculaires.
- **Risques**
Provoque des lésions oculaires graves.
Nocif en cas d'ingestion.
Susceptible de provoquer le cancer.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter la formation de poussière.
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 3)

- Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Le produit est hygroscopique.
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
 - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.
- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Prévoir une ventilation suffisante.
- **Protection respiratoire:**
 - Non requise en conditions normales d'utilisation.
 - En cas d'importants déversements, la protection respiratoire est requise / recommandé.
 - Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
 - Éviter les inhalations / respirations du produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
 - Gants en néoprène
 - Gants en cuir
 - Caoutchouc nitrile
 - Caoutchouc fluoré (Viton)
- **Protection des yeux:**
 - Les lentilles de contact ne devraient pas être portées.



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 4)

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

· Forme:	Solide
· Couleur:	Vert clair
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair** Le produit n'est pas inflammable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** Non déterminé.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· **Inférieure:** Non déterminé.

· **Supérieure:** Non déterminé.

· **Propriétés comburantes** Non déterminé.

· **Pression de vapeur:** Non déterminé.

· **Densité à 20 °C (68 °F):** 0.99 g/cm³ (8.26 lbs/gal)

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau:	Soluble
· les alcools:	Partiellement soluble
· les hydrocarbures chlorés:	Soluble

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· Viscosité:

· **Dynamique:** Non déterminé.

· **Cinématique:** Non déterminé.

· **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 5)

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.
- **Conditions à éviter** Une chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:**
Des oxydants puissants tels que les perchlorates, les bromates et les nitrates; acide hydrofluorique.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Gaz nitreux
Composés chlorés

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

548-62-9 C.I. Violet Base 3

Oral	LD50	420 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Catégories cancérigènes

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

la substance n'est pas comprise

· NTP (Programme National de Toxicologie)

la substance n'est pas comprise

· OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

la substance n'est pas comprise

· Voies d'exposition probables

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 6)

- Provoque des lésions oculaires graves.
- **Toxicité par administration répétée** Possibilité d'effets irréversibles.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Très toxique pour organismes aquatiques.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** UN3082

(suite page 8)





Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT Environmentally hazardous substances, liquid, n.o.s. (C.I. Basic Violet 3) · ADR/RID/ADN, IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (C.I. Basic Violet 3) · IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (C.I. Basic Violet 3), MARINE POLLUTANT 	
<ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · DOT, IMDG, IATA <div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;">   </div> <ul style="list-style-type: none"> · Classe 9 · Étiquette 9 	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <ul style="list-style-type: none"> · ADR/RID/ADN <div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;">   </div> <ul style="list-style-type: none"> · Classe 9 (M6) · Étiquette 9 	
<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA III 	
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : C.I. Violet Base 3 · Marine Pollutant: Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre) 	
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers. · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90 · No EMS: F-A,S-F 	
<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. 	

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- SARA

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 8)

· **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

la substance n'est pas comprise

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

la substance n'est pas comprise

· **Liste TSCA:**

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

la substance n'est pas comprise

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

la substance n'est pas comprise

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

la substance n'est pas comprise

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

la substance n'est pas comprise

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

la substance n'est pas comprise

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

la substance n'est pas comprise

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

· **Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sorinternet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN:

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité
Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 14 février 2020

Nom du produit: Crystal Violet, Certified Biological Stain

(suite de la page 9)

978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtelinc.com